

La lettre de l'APSES

n°7 - Septembre 2007



Edito

A l'occasion de la rentrée scolaire 2007-2008, l'APSES a souhaité s'adresser à nouveau, à travers la " Lettre de l'APSES ", à l'ensemble des enseignants de SES. L'objectif de cette démarche est double: faire connaître l'APSES, son fonctionnement, son action et faire le point sur l'actualité des SES.

Soucieuse de favoriser la formation et la mutualisation entre collègues de SES, l'APSES poursuivra ses partenariats avec les organismes de recherche. Ainsi, cette année le stage national prévu les 15 et 16 novembre sur le thème des inégalités sera organisé en partenariat avec l'Ecole d'Economie de Paris et l'Ecole Normale Supérieure.

Le site internet de l'APSES et la liste de diffusion des adhérents demeurent par ailleurs des outils privilégiés de diffusion d'information (en complément d'APSES Info) et de partage d'outils ou de séquences pédagogiques.

Du côté de la place des SES et de la série ES dans le système éducatif, les mois à venir seront sans doute porteurs d'évolutions plus ou moins profondes que ce soit à propos de la place des SES en seconde, de l'avenir de la série ES ou concernant le contenu même de l'enseignement de SES.

Les SES et la série ES ont démontré leur utilité et leur réussite. Pour autant leur place et leur légitimité paraissent loin d'être acquises. Les critiques formulées à l'encontre de notre enseignement sont à ce titre préoccupantes. Si les SES, comme les autres enseignements, peuvent bien évidemment être sujettes à des évolutions, encore faut-il que celles-ci ne soient pas guidées par une quelconque idéologie ou sur des a priori erronés de notre enseignement et qu'elles s'appuient sur un véritable bilan de ce qui se pratique dans les classes.

L'APSES a décidé d'être à l'initiative sur ces questions. Tout en réaffirmant notre attachement aux principes qui fondent l'identité des SES (démarche des SES, spécificité de la série ES...), nous souhaitons être ouverts, tout en restant vigilants, à des évolutions possibles des programmes d'enseignement ou de la place des SES dans le système éducatif (possibilité de la présence d'une option SES en série L ou S par exemple). Des groupes de travail ont été mis en place et un colloque portant sur ces questions sera organisé le 17 novembre prochain.

L'année à venir sera riche en débat et en échanges, nous vous invitons à y prendre toute votre place en rejoignant l'APSES.

Sylvain David

Sommaire

- Qu'est-ce que l'APSES ? - p 2
- Que fait l'APSES ? - p 3
- Actions et partenariats - p 4
- Le site de l'association - p 5
- Le stage national - p 6-7
- Les trésoriers régionaux - p 7
- L'Assemblée Générale - p 8-9
- La réforme des IUFM - p 10
- Contacts et actions - p 11
- Adhérez - p 12

A diffuser dans votre établissement

Nos valeurs

« Nous nous battons pour un adjectif », tel était le slogan de l'APSES en 1980, qui défendait le recours aux différentes sciences sociales pour observer et analyser la réalité. Créée en 1971, l'Association des professeurs de SES a eu à cœur d'animer la vie de la discipline et d'en défendre les grands principes fondateurs :

La **pluridisciplinarité** : c'est la volonté d'associer l'ensemble des sciences sociales à l'explication des faits économiques et sociaux. Ce choix est une lutte de tous les jours, puisque l'Université française est découpée en différentes filières. Il nous faut donc associer les savoirs académiques de différentes disciplines.

Les **méthodes actives** : dès la création de la discipline et les premières instructions officielles, il est reconnu nécessaire, pour un apprentissage efficace, que l'élève soit actif dans la construction et l'acquisition de son savoir. Ces méthodes seront en leur temps "révolutionnaires" et offriront aux SES le moyen de se distinguer.

La **formation du citoyen** : Les SES sont une discipline d'enseignement général. Elles visent la compréhension des faits économiques et sociaux. Aussi, elles contribuent à la formation à la citoyenneté, favorisant l'émergence d'un esprit critique : un futur citoyen à part entière, mais aussi un futur producteur et actuel consommateur informé, capable de prendre du recul.

Derrière ces grands principes, l'APSES œuvre, au quotidien, pour le développement de la filière ES, - qui a joué un rôle majeur dans la démocratisation du lycée- et la promotion des SES auprès des lycéens. L'association a aussi pour vocation d'assurer la défense du corps des professeurs de SES.

L'accroissement continu du nombre de bacheliers ES, l'éventail de leurs orientations post bac, leurs témoignages sur l'intérêt de la formation reçue sont autant de gages de réussite de notre enseignement, soutenu depuis plus de 30 ans par l'APSES.

Notre organisation

Bureau National

chargé de l'application des décisions prises par le CD et de la représentation de l'APSES.
C'est l'exécutif de l'APSES

Comité Directeur

l'ensemble des régionales y est représenté..
C'est un lieu de débats et de décision : le législatif de l'APSES

Assemblée Générale

C'est un moment important de la vie de l'association. Y sont votés rapports d'activité et d'orientation

Régionale 1

Régionale 2

Régionale 3

Le fonctionnement de l'APSES résulte de la coordination des niveaux régionaux et nationaux. Les régionales sont autonomes et sont représentées au Comité Directeur. Celui-ci est un organe de discussion et de prise de décisions. Il se réunit 4 à 5 fois par an. Le Bureau National, composé de 11 membres dont Président, Secrétaire général et Trésorier, assure l'exécution des décisions prises. L'Assemblée générale se réunit au mois de juin. Elle a eu lieu cette année à Montrouge. Les grandes orientations y sont adoptées. Le Comité Directeur, puis le Bureau National y sont élus.

Pour l'année 2007-2008, les membres du Bureau National sont :

- **Président** : Sylvain DAVID (Besançon),
- **Co secrétaires généraux** : Marjorie GALY (Strasbourg), Renaud CHARTOIRE (Nantes),
- **Trésorier** : Pierre GIEZEK (Dijon),

Thomas BLANCHET (Grenoble), Isabelle GAUTIER (Créteil), Romain GENY (Lille), Jean-Pierre GUIDONI (Aix-Marseille), Erwan LE NADER (Créteil), Hervé MOREAU (Bordeaux), Victor NIEDDU (Aix-Marseille), Frédérique OMER (Versailles), Jean LAWBUSZENKO (Reims).



L'activité nationale

Formation continue et mutualisation.

Depuis près de 10 ans, l'ApSES organise un stage national de deux jours, pris sur temps de formation syndicale, en coopération avec un syndicat différent chaque année où se retrouvent en moyenne une centaine de collègues de toute la France. Pour participer à ces stages, les collègues doivent penser à rédiger une demande de congé pour formation syndicale un mois avant la date du stage. (voir p. 6)

Quelques exemples de stages nationaux...

Participation de Pierre Bourdieu en janvier 1998, d'Edmond Malinvaud et Christian Baudelot en novembre 1998, " Comment enseigner la réalité sociale ? " en partenariat avec l'INED en novembre 2000, " Quelles pratiques, quelles méthodes et quels contenus en SES ? à travers l'étude de 2 thèmes transversaux : l'entreprise et les inégalités " avec T. Piketty en janvier 2003. En 2005, le stage a été l'occasion d'officialiser un partenariat avec l'OFCE. Ainsi sont intervenus J. Creel et H. Périvier. En 2006, le stage a été réalisé en partenariat avec l'Association française de sociologie sur le thème de la Culture.

Défense et promotion de la filière ES

L'ApSES a su aussi mobiliser l'ensemble des collègues de SES, mais aussi des élèves, des parents et des universitaires lors de projets ministériels mettant en cause la filière et sa cohérence.

De nombreuses luttes...

Sans rappeler les mobilisations de 1971 (suppression des SES au profit d'un enseignement de sciences humaines assuré par les historiens-géographes), ou de 1980 contre la réduction de notre enseignement aux seuls aspects economicistes " nous nous battons pour un adjectif ", en 1982 (suppression de la section B et rattachement des SES à la filière scientifique), en 1994 contre la suppression des travaux dirigés et pour une évaluation séparée de l'enseignement de spécialité au bac, les plus jeunes d'entre nous se souviennent de 1998 (projet de réforme Allègre), manifestation parisienne à laquelle plus d'un quart des enseignants de SES du pays ont participé, en 2000 contre les projets de réforme et pour le rétablissement des travaux dirigés.

En 2004 / 2005, c'est notre place en seconde qui fut au centre de notre action, avec une manifestation nationale le 12 janvier réunissant plus de 700 personnes des différentes académies. Il s'ensuivit une rencontre avec le Ministre F. Fillon.

Au final, si les attaques les plus virulentes ont été repoussées, c'est grâce à l'action des collègues, réunis au sein de l'APSES. La discipline est toujours vivante, la filière se porte bien : elle a passé le cap de la trentaine, conservé ses TD en première et terminale ES... Mais la vigilance reste de mise...

La vie des régionales

L'APSES repose sur des enseignants de SES qui investissent du temps dans la mise sur pied d'un stage, la confection d'une cassette ou l'organisation d'une journée de réflexion autour du partage d'un repas... Pourquoi pas vous ? Le travail collectif, comme il peut être mené dans le cadre d'une régionale, est un détour de production, avec la dimension conviviale en plus ! Un supplément d'âme en quelque sorte...

Les cafés sciences sociales

Ces cafés sciences sociales permettent de croiser différents points de vue (économistes ou sociologues, acteurs politiques ou associatifs, etc.) sur une question qui fait l'objet d'un débat public. Les Régionales de Montpellier, de Dijon, de Lyon et de Paris ont l'occasion de tester "les sciences sociales au service de la cité et de la démocratie".

En 2006 et 2007 les cafés organisés par la régionale de Paris ont, par exemple, permis de réunir Edmond Préteceille, Patrick Braouezec, Christophe Caresche autour de la question de la ségrégation urbaine, Michel Pébereau, Jean-Paul Fitoussi et Philippe Herzog autour de la question de la dette publique, Françoise Milewski, Anne Hidalgo et Michel Bozon autour de la question de l'égalité Hommes-Femmes. Thomas Piketty et Stéphane Rozes autour du clivage gauche-droite.

Les bulletins régionaux

Les régionales publient leur propre bulletin d'information. C'est le cas à Grenoble, Strasbourg, Aix Marseille, Lyon avec l'Estafette, Dijon, ...

Les stages

De nombreux stages sont organisés au niveau local. Pour exemple, la Régionale d'Aix Marseille a organisé un stage avec l'Ecole d'Economie de Paris sur Innovation et politique de la concurrence. A Rennes, les 7 et 8 juin 2007 a été organisé un stage sur le travail avec comme invité Gérard Filoche, inspecteur du travail.

L'APSES Bourgogne invite Julien DUVAL le mercredi 3 octobre 2007 à 15 h à Chalon sur Saône pour une conférence débat sur le thème de la protection sociale (quels enjeux de la réforme de la protection sociale en France ?) à l'occasion de la publication de son livre : Le mythe du "trou de la Sécu" (Ed Raisons d'Agir - Avril 2007).

L'APSES, ce n'est donc pas seulement une activité nationale. C'est une multitude d'initiatives locales pour faire vivre le " réseau " des professeurs de SES.

Ecole d'Economie de Paris - Sociologues de l'ENS

Pendant l'année scolaire 2006 / 2007, a débuté un partenariat avec l'Ecole d'Economie de Paris (EEP). Dirigée à ses débuts par Thomas Piketty, son responsable est actuellement François Bourguignon.

3 sessions de stage ont été organisées cette année : 2 à Paris et une en province (Aix Marseille). 2 thèmes ont ainsi été développés : Innovation et politique de la concurrence, Développement, pauvreté et institutions. L'intérêt de ces stages est de nous mettre en relation avec des chercheurs qui nous font partager leurs problématiques et leurs méthodes.

Cette collaboration va se poursuivre pendant l'année à venir et peut concerner les régionales qui souhaiteraient organiser un stage avec un économiste spécialiste d'une question que l'EEP se chargera de trouver (contacter le BN).

Le stage national verra une intervention conjointe EEP et sociologues de l'ENS. Il portera sur les inégalités. Thomas Atkinson doit intervenir sur l'analyse économique de la pauvreté, Olivier Godechot sur l'analyse sociologique de la formation des hauts salaires dans l'industrie financière.

Le partenariat avec l'EEP se poursuivra avec un stage sur la mondialisation en janvier 2008 à Paris et en mars dans l'académie de Rennes. Le partenariat avec les sociologues des départements de sciences sociales des ENS se poursuivra avec un stage à Lyon en mars sur la réception culturelle.



OFCE

A la suite des Assises nationales des SES organisées début 2005 et où était intervenu le professeur Jean Paul Fitoussi est née l'idée d'organiser un stage commun. Les productions de l'OFCE permettent d'alimenter la réflexion des collègues et la production de documents de TD. Un partenariat a donc été mis en place.

Celui - ci permet l'organisation de stages communs (à Paris et dans les régionales) et la mise en ligne de documents produits par les collègues. Ainsi le stage national de novembre 2005 porta sur les politiques publiques en Europe, avec l'intervention de Jérôme Creel et Hélène Perivier.

Association Française de Sociologie

Ce partenariat a débuté lors du stage national de novembre 2006. Celui-ci portait sur le thème de la culture. Il a vu la participation de Philippe Cibois, professeur émérite de sociologie à l'université de Versailles St Quentin en Yvelines et responsable de l'AFS, et de Philippe Coulangeon.

Chaque stage donne lieu à une production de TD de la part. des collègues à partir des documents fournis par les partenaires.

L'ensemble de ces productions sont disponibles sur www.apses.org dans l'espace mutualisation.



Vous retrouverez sur notre site les 3 vocations principales de l'APSES : la socialisation mutuelle, la promotion des SES et de la filière, la défense des SES et de la filière ES.

Socialisation mutuelle

Le site permet une forte mutualisation. Retrouvez-y de nombreux supports pédagogiques (cours, TD, sujets de bac "maison", guides de lecture, exercices de révision, expériences interdisciplinaires...), des informations sur les stages passés et à venir, la vie des régionales, des vidéos etc ;

Défense des SES

Le site contribue à la défense des SES et de la filière ES. Vous y trouverez toute l'actualité des actions et orientations de l'association (comptes-rendus des rencontres avec le ministère, publications de l'association, comptes-rendus des assemblées générales, etc...), mais aussi une rubrique sur l'histoire des SES et des enjeux qui ont parcouru et parcourent la discipline...

Promotion des SES

Le site est une vitrine qui permet de promouvoir les SES et la filière ES. Les collègues comme les élèves ou leur famille y trouveront des sources précieuses d'information : présentations de la matière et de la filière à destination des élèves de troisième ou de seconde, statistiques sur les choix d'orientation et la réussite des bacheliers ES dans le supérieur, présentation des classes préparatoires qui leur sont ouvertes ou des filières du supérieur qui conservent l'approche pluridisciplinaire dans l'étude des phénomènes sociaux, etc...

**Pour tout savoir sur les SES,
une seule adresse**

www.apses.org

jeudi 15 et vendredi 16 novembre 2007

en partenariat avec l'Ecole Normale Supérieure (ENS) et l'Ecole d'Economie de Paris (EEP)

“Les Inégalités”

Avec Thomas Atkinson (analyse économique de la pauvreté)
et Olivier Godechot (analyse sociologique de la formation des hauts salaires dans la finance)

Ce stage, organisé sur deux journées dans un lieu qui permet d'accueillir des enseignants de SES venant de toute la France, concilie l'actualisation des connaissances grâce à la tenue de conférences (cette année en sociologie de la culture), et la production de supports pédagogiques grâce à des ateliers. Le travail en atelier se fait à partir de documents proposés par les chercheurs assurant les conférences ce qui donne une certaine unité à l'ensemble et permet de poursuivre ou d'initier les échanges avec les intervenants.

Stage de formation couvert cette année par le SNES.

ATTENTION : CHANGEMENT DE LIEU CETTE ANNEE : CAMPUS JOURDAN - PARIS
le programme détaillé sur www.apses.org

Jeudi 15 novembre

9 h - 9 h 30 : Accueil des stagiaires.
9 h 30 - 10 h : Ouverture du stage par nos partenaires.
10 h - 12 h : Conférence - débat.
12 h 30 - 14 h : Déjeuner.
14 h - 18 h : Ateliers (Production d'outils pédagogiques à partir de travaux réalisés et présentés par les professeurs de SES encadrant les ateliers).

Vendredi 16 novembre.

9 h - 11 h 30 : Poursuite du travail en ateliers.
12 h - 13 h 30 : Déjeuner.
13 h 30 - 16 h : Conférence - débat.
16 h - 16 h 30 : Clôture du stage.

Bulletin d'inscription au stage nationale de l'APSES Jeudi 15 et vendredi 16 novembre 2007, à l'ENS Paris - campus Jourdan

L'inscription au Stage National est obligatoire. Vous ne pourrez pas participer au Stage si vous n'êtes pas inscrit auparavant !

ATTENTION : Cette inscription ne vous dispense pas de déposer votre demande d'autorisation d'absence pour stage syndical (voir modèle joint page 7) avant le 15 octobre 2007. La demande d'absence est de droit si elle est déposée un mois avant le stage au plus tard ; une non réponse de votre administration vaut acceptation.

LIEU du stage : ENS Paris - Campus Jourdan, 48 Boulevard Jourdan 75014 Paris .

LIEU d'hébergement : FIAP Jean Monnet, 30 rue Cabanis 75014 Paris 01 43 13 17 00 - fiap@fiap.asso.fr
Hébergement en chambre double avec demi-pension (repas du soir et petit déjeuner).

INSCRIPTION AU STAGE NATIONAL 2007 DE L' A. P. S. E. S. :

NOM : Prénom : Régionale :
Téléphone : Courriel : @

Participation aux frais d'organisation du stage :

- Adhérent des académies de province : 5
- Adhérent des académies franciliennes : 10

Je réserve : le repas de jeudi midi (12,50) : OUI NON
le repas de vendredi midi (12,50) : OUI NON
la nuit du mercredi au jeudi (30) : OUI NON (*dont le dîner et le petit déjeuner*)
la nuit du jeudi au vendredi (30) : OUI NON (*dont le dîner et le petit déjeuner*)

TOTAL DU ET VERSE A L' INSCRIPTION :

Je joins OBLIGATOIREMENT mon règlement (chèque à l'ordre de : APSES CCP 1479 05 X PARIS) avec mon bulletin d'inscription que je retourne à Pierre GIEZEK (Trésorier de l'A.P.S.E.S.), MONTJAUJARD 71130 CHASSY

DATE LIMITE D'INSCRIPTION AU STAGE NATIONAL : Samedi 27 octobre 2007

Modèle de demande de congés pour formation syndicale

La demande doit impérativement parvenir un mois au plus tard avant le stage à l'autorité administrative
(Utiliser la voie hiérarchique)

Nom : Prénom :

Grade et fonction :

Établissement ou service :

À Monsieur / Madame le Recteur (Nom)
S/C de Madame / Monsieur (Nom chef d'établissement)

Conformément aux dispositions de la loi n° 84-16 du 11/01.1984 (art. 34, alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires, de la loi n° 82/997 du 13/11/1982 relative aux agents non-titulaires de l'Etat (1), définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé :

Du 15 au 17 novembre 2007 (2) pour participer à un stage de formation syndicale,

Ce stage se déroulera à l'Ecole Normale Supérieure, 48 bd Jourdan, 75014 Paris.

Il est organisé par le Secrétariat National du SNES sous l'égide de l'I.R.H.S.E.S., organisme agréé, figurant sur la liste des Centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté du 02/02/95 publié au J.O. du 10/02/95).

A _____, le _____
Signature : _____

(1) Les références du seul texte correspondant à votre situation (titulaire ou non).

(2) Lorsque le stage dure plusieurs jours, ne marquer ici que les dates donnant lieu à demande d'autorisation d'absence.

Vos trésoriers régionaux

Aix-Marseille : CEARD Patrick, 2 Bd de La Germaine 13011 Marseille (patrick.ceard@neuf.fr)

Amiens : CAHOUR Laurence, 44 Allée Des Sources 60400 Noyon (lcahour@yahoo.fr)

Besançon : DELAYE Pierre, 47 bis Rue Mirabeau 25000 Besançon (pierre.delahaye@ac-besancon.fr)

Bordeaux : BOURI Sami, 5 B Avenue de la République 64370 Bizanos (sami.bouri@wanadoo.fr)

Caen : MOLINA Stéphane 22 rue neuve St Jean 14 000 CAEN (Stemolina@free.fr)

Clermont : CHARNET Marie-Paule, 23 Boulevard Joseph Girod 63 000 Clermont-ferrand

(mariepaule.charnet@wanadoo.fr)

Créteil : DUMESNIL Emmanuel, 3 rue du Clos 75 020 Paris (emmanuel_dumesnil@yahoo.com)

Dijon : GIEZEK Pierre, Montjaujard 71130 Chassy (pierre.giezek@wanadoo.fr)

Grenoble : MAURIN Laurence, 23 Cours Berriat 38000 Grenoble (laurence.maurin@ac-grenoble.fr)

La Réunion : BARDOU Patricia, 35 rue Pedro de Mascareignas 97430 Le Tampon (bardou@wanadoo.fr)

Lille : DUFORET-DENORME Dominique 234 Rue de la Chasse 59273 Péronne en Mélançois

(dominique.duforet@ac-lille.fr)

Lyon : KETCHEDJI Lucile Rés. Le Daillet Allée CD 2 montée du bourg 69 570 Dardilly (l.ketchedji@laposte.net)

Montpellier : GOSSEZ Catherine 111, Bd Figuerolles, 34000 Montpellier (abauzit.gossez@wanadoo.fr)

Nancy-Metz : PIERRE Jean-Luc, 10 Allée Des Boul Bois Le Duc 54500 Vandoeuvre (jean-luc.pierre@ac-nancy-metz.fr)

Nantes : RICHARD Sylvie, 2 allée des Bouvreuils 44980 Ste Luce sur Loire (thierrygoujon@free.fr)

Nice : PAIX Dominique, 15 impasse des vignes 06150 La Bocca (dominique.paix@gmail.com)

Paris : GROSSE Gérard, 13 allée Anne de Beaujeu 75019 Paris (grosse.gerard2@wanadoo.fr)

Poitiers : VIALLEMONTEIL Jean-Pierre, 24 rue Saint Simplicien 86000 Poitiers (jp.viallemonteil@wanadoo.fr)

Reims : MENU Alain, 27 rue Lamouche 51100 Reims (alain.menu@wanadoo.fr)

Rennes : COT Emmanuelle, 40 rue d'Echange 35000 Rennes (emmanuellecot@hotmail.com)

Strasbourg : DUQUESNE Patrick, 17 rue Berry 67100 Strasbourg (patrick.duquesne3@laposte.net)

Versailles : DE LEPINE Carole 24, rue de la Providence 92160 Antony (carole.delepine@wanadoo.fr)

Pour l'étranger et les autres académies, envoyez votre bulletin et votre règlement au trésorier national, GIEZEK Pierre, Montjaujard 71130 Chassy (pierre.giezek@wanadoo.fr)

L'Assemblée générale annuelle s'est tenue les 2 et 3 juin 2007 à Montrouge (92). Moment important de démocratie au sein de l'association, les grandes orientations pour l'année à venir y ont été débattues. Parmi les thèmes abordés, la place des SES et de la filière ES, la proposition de participation à un institut pour la diffusion économique et sociale, la vie de l'association ou la réforme des IUFM.

Place des SES

Le contexte : une réforme des filières générales et de la classe de seconde ?

Parmi les 3 baccalauréats généraux, le bac ES est le seul dont les effectifs continuent d'augmenter alors que les effectifs du bac L diminuent depuis 1995 et ceux du bac S stagnent. Ce constat a conduit à des débats alarmistes sur le manque de scientifiques en France et aujourd'hui sur le manque de littéraires. Nos interlocuteurs au ministère ont plusieurs fois évoqué ce problème.

Le rapport 2006 de l'inspection générale sur la série L propose trois scénarii :

- **maintien des séries actuelles** avec une clarification des options des L en fonction de débouchés ("littérature et civilisations", "arts et culture", "Communication et maîtrise des langages", "Sciences humaines", "Institutions et droit" à noter "Une initiation au droit public serait prise en charge en Première par les enseignants d'histoire qui feraient appel en tant que de besoin à des intervenants extérieurs ; les établissements qui le souhaitent pourraient faire en sorte que les élèves de Terminale se joignent à ceux de la série ES pour suivre l'option "sciences politiques", ce que permet l'organisation pédagogique actuelle de la série ES.")

- **fusion des trois séries actuelles** en une seule, la différenciation se faisant exclusivement par le jeu des options. Les auteurs remarquent bien qu'une telle évolution semble difficile en France.

- **fusion de la L et la ES** en conservant toutefois des groupes d'options assez nettement différenciées, (4 dominantes littéraires : précédemment citées, une sociale : " sciences humaines et sociales ", une " économie ").

Le même rapport s'interroge sur les évolutions de la seconde (voir p.78 et suivantes), ce qui laisse penser qu'une **réforme de la seconde** sera rapidement discutée.

Les décisions de l'AG

Des principes à défendre au ministère

La filière ES est une réussite car elle a participé à la démocratisation des études générales et permet aux élèves de réussir après le bac. (Même si des réformes peuvent être nécessaires : par exemple l'enseignement de la géométrie dans l'espace en option math ; problèmes des élèves de ES pour suivre en faculté d'économie) **L'APSES défendra le maintien de la filière.**

Nous demandons que les SES soient intégrées dans le tronc commun avec 2h de cours + 1h de TD.

L'APSES défendra le maintien d'un enseignement des sciences économiques et sociales et refusera la séparation de l'économie et de la sociologie en 2 enseignements distincts pour les filières L et S.

Création d'une commission sur les programmes et la valorisation des SES

Cette commission aura pour objectifs de :

- Mettre en avant ce qu'on fait dans les programmes actuels, voire éventuellement de nouveaux contenus.

- Analyser la place de l'entreprise dans nos programmes actuels en vue de créer une plaquette.

- Mener une réflexion sur le programme de seconde : est-il le premier étage de nos programmes, alors qu'une partie des élèves ne font pas l'option ?

- Réfléchir sur l'articulation avec les autres disciplines (math, histoire-géographie); sur les méthodes.

- Promouvoir les débouchés de la filière ES : créer une plaquette.

Institut pour l'information économique et sociale

Philippe Frémeaux avait fait parvenir avant l'AG une lettre demandant la participation de l'APSES à la construction d'un pôle d'information économique et sociale indépendant. Invité à l'AG, il a pu présenter les grandes lignes du projet.

L'institut pour le développement de l'information économique et sociale n'aurait pas vocation à produire lui-même de l'information mais à en encourager le développement et la diffusion. Son existence ouvrirait une fenêtre légitime car relativement neutre dans les médias. Il regrouperait des syndicats, ONG, universitaires, représentants des employeurs "à fibre sociale". L'AG constitutive de l'institut devrait se tenir en septembre ou octobre. Philippe Frémeaux a invité l'APSES à en être membre constitutif.

Les décisions de l'AG

L'Assemblée Générale a exprimé son accord de principe si le pluralisme des membres constitutifs est respecté.

Elle a confirmé la présence de l'APSES lors de l'AG constitutive de l'institut en septembre-octobre.

La décision de devenir membre de l'institut sera prise par le Comité Directeur après consultation des adhérents.

Vie associative

Adhésions

Les adhésions sont importantes pour l'APSES. Elles sont indispensables à la vie de l'association bien au-delà du seul aspect financier. C'est avant tout la reconnaissance de la vie de la discipline dans les Académies et au niveau national. La représentativité de l'association ne peut être améliorée que par l'accroissement du nombre d'adhérents.

APSES-Info et Lettre de l'Apses.

La revue Apses info reste essentielle malgré l'existence du site et de la liste de diffusion. Au-delà de la mémoire et du lien entre les adhérents, c'est en effet un instrument de communication et d'information à destination de l'ensemble de partenaires de l'Apses (Ministère, médias, inspection, universitaires etc...).

Les décisions de l'AG

Adhésions

L'objectif est d'accroître le nombre d'adhérents (d'où l'existence de cette lettre) et d'améliorer le taux de réadhésion.

Des rappels par email seront effectués, une date butoir d'adhésion étant fixée (le 31 décembre de chaque année), date à laquelle seront limités les accès au site et à la liste de diffusion.

APSES-Info et lettre de l'APSES

Le travail sera recentré sur deux numéros consécutifs par an (l'un en janvier, l'autre en avril). Etant difficilement possible de faire d'APSES Info un outil de mobilisation d'urgence, ce rôle sera attribué à la lettre de l'Apses. Celle-ci, destinée aux adhérents et à l'ensemble des lycées d'enseignement général, passera de 8 à 12 pages. APSES-Info regroupera 3 catégories d'articles :
Des **comptes rendus** de stages, de rencontres de l'Apses avec les partenaires institutionnels, d'activité de régionales, d'actions nationales.

Des **articles de fond**, sur les travaux d'un scientifique, sur une rencontre avec un réalisateur ou un acteur de la vie économique, politique et sociale.
Des **articles de fond sur les débats** existant dans la discipline ou sur la place des SES et de la série ES dans le système éducatif.



Mercredi 13 juin s'est tenue à Paris une réunion des formateurs académiques IUFM en SES. Cette réunion, initiée par Philippe Watrelot et Gisèle Jean, a permis de faire le point sur la réforme actuelle de la formation des enseignants, qui, dans le même temps qu'elle rattache les IUFM à l'Université, met en place un nouveau cahier des charges de la formation.

En quoi consiste la réforme ?

Les candidats aux concours devront justifier d'un stage d'observation (deux fois une semaine) en établissement scolaire, et d'un stage de 3 semaines en entreprise (en licence ou PLC1),

La formation des stagiaires après l'obtention du concours s'effectuera sur 3 ans : PLC2 + T1 (où le titulaire disposera de 4 semaines de formation sur son temps de service) et T2 (2 semaines de formation),

La durée du stage en responsabilité des PLC2 s'élèvera au maximum à 288h (soit 8H / semaine au lieu de 6),

L'évaluation des stagiaires se fera sur 10 compétences professionnelles.

Les conseillers pédagogiques et le chef d'établissement auront un rôle accru dans l'évaluation du stagiaire.

L'obtention du C2i est intégrée à la formation des futurs enseignants (dans le cadre de la licence pour le niveau 1)

Le mémoire professionnel est supprimé

Une présentation plus détaillée de la réforme, réalisée par Philippe Watrelot, est disponible sur le site de l'APSES.

www.apses.org/spip.php?article594&lang=fr

Propositions du groupe de formateurs

- Création d'une liste de diffusion consacrée aux questions relatives à la formation en SES.
- Création d'un espace Internet de mutualisation (qui pourrait regrouper les sujets d'épreuve sur dossier).
- Rencontre avec le jury du CAPES afin de préciser les attentes relatives à l'épreuve sur dossier.
- Intervention auprès du Ministre pour demander la constitution d'une liste complémentaire.
- Organisation d'une réunion annuelle des formateurs.

Ces initiatives sont soutenues par l'APSES.

Le point de vue des formateurs

Le stage en entreprise de 3 semaines obligatoire avant la titularisation soulève de nombreuses interrogations : Quels en sont les objectifs précis ? Qui est chargé de les définir ? Ces stages seront-ils encadrés ? Par qui et selon quelles modalités ? Feront-ils l'objet d'un rapport de stage ? Les professeurs de SES doivent-ils intervenir pour préparer ces stages ?

Le " continuum " de la formation sur trois ans des lauréats du concours risque d'aboutir à concentrer les formations dans quelques académies structurellement déficitaires (académies franciliennes, académie de Lille par exemple). Ce qui se traduira probablement par des fermetures de formations dans d'autres académies (au risque de nuire à l'approche pluraliste nécessaire à la diversité des enseignants, et de tarir le recrutement de certaines universités en AES, économie ou sociologie). Le remplacement des enseignants de T1 et T2 en formation ne pourra certainement se faire que par des vacataires étant donné l'évolution du nombre de postes ouverts aux concours ou par le biais de remplacements en interne

Le passage de 6 à 8h pour le stage en responsabilité devrait alourdir sensiblement la charge de travail des PLC2 qui auront au minimum 2 niveaux à préparer. Cela se fera au détriment de la réflexion personnelle et collective des stagiaires sur leur propre pratique, et devrait compliquer l'organisation des stages de pratique accompagnée. Les formateurs proposent que des démarches soient engagées pour que les enseignants stagiaires en SES n'aient en charge qu'un seul niveau d'enseignement, le niveau de première semblant le plus approprié.

Le rôle accru des conseillers pédagogiques renforce la nécessité d'accroître leur temps de formation.

Le mémoire professionnel est supprimé. Certains IUFM souhaitent cependant conserver cette démarche " réflexive " dans le cadre de la formation sous une forme ou une autre. De plus, cela rendrait plus aisée un rapprochement avec certains Masters.

Rencontre avec le ministère

L'Apses a été reçue le 20 juillet 2007 à 11h et durant 1h15 au Ministère de l'Education Nationale par M. Sherringham le conseiller aux affaires pédagogiques du ministre de l'Education Nationale. 4 points ont été abordés :

La mise en place d'une liste complémentaire au concours du Capes

Dans un premier temps, nous avons attiré l'attention de M. Sherringham sur l'existence de bi-admis aux concours du Capes et de l'Agrégation (6 cette année soit près de 10% des postes), ce qui réduit d'autant le nombre de postes pourvus. Nous lui avons demandé la mise en place d'une liste complémentaire. Sa réponse a été la suivante: cette responsabilité est celle des présidents de jurys. [...] Lire la suite sur Apses.org

Les programmes de SES

M. Sherringham, considérant que la question de la place des SES en seconde ne pouvait être séparée de la question des contenus enseignés, tenait à nous poser des questions sur nos programmes, et en particulier sur la place de l'entreprise. M. Sherringham a en effet connaissance des critiques à ce sujet, et voulait discuter avec nous du caractère fondé ou non de ces critiques. La discussion a duré plus de 30 minutes sur ce point, et M. Sherringham a tenu à parler sans " langue de bois ", estimant que c'était là un point essentiel relatif à l'image et à la légitimité des SES. [...] Lire la suite sur Apses.org

La place des SES en seconde

M. Sherringham a admis que toute question relative à la place des SES en seconde, et en particulier sur la possibilité d'intégrer les SES dans le tronc commun, était légitime, même si les questions actuelles autour du volume horaire global des lycéens français créaient un contexte peu favorable à l'extension du volume horaire proposé aux lycéens. Il a estimé qu'aucune question n'était tabou et que ce n'était qu'en oeuvrant avec intelligence que l'on pourrait faire évoluer le système scolaire en prenant en compte les différentes contraintes s'y exerçant. Il a cependant tenu à souligner que, en tout état de cause, l'option SES en seconde n'était en aucune manière menacée.

Le rapport sur la série L et ses conséquences

Pour terminer, M. Sherringham nous a demandé quelle était notre position relativement aux hypothèses émises dans ce rapport pour sauver la série L. En particulier, il nous a demandé ce que nous pensions d'une fusion possible avec la série L, voire même d'une disparition globale des filières générales, remplacées par un dispositif " à la carte " pour les élèves. Nous avons signalé que l'Apses nous avait donné mandat pour rappeler notre attachement au maintien de la série ES. [...] Lire la suite sur Apses.org

Colloque sur les SES et la série ES

Le colloque est un moyen de mobiliser les médias autour d'un événement rassemblant des professeurs du supérieur, des directeurs d'établissements du supérieur, des chercheurs, des journalistes, des professeurs de lycée, des partenaires syndicaux et associatifs... L'objectif est de promouvoir la série ES et de mener une action collective, permettant de faire face aux projets de réformes qui vont se faire jour, en ayant une attitude offensive et des propositions constructives visant à adapter la série aux évolutions du monde contemporain. Nous devons tenir compte des débats qui portent sur la culture économique et des critiques, plus ou moins fondées, sur l'enseignement économique et social au lycée.

sur la série ES et sur les SES en articulant la réflexion autour des débouchés (que peut-on faire avec un Bac ES ?) et des contenus (quelle formation pour les bacheliers ES ?) dans le cadre de deux tables rondes.

Table ronde 1 : Les débouchés

Que deviennent les bacheliers ES ?
Forces et faiblesses des bacheliers ES dans les filières économiques du supérieur.
En quoi les SES et la série ES favorisent-ils la compréhension de l'information économique et sociale ?

Table ronde 2 : Les contenus

De la légitimité de la série la ES
Quelle complémentarité des enseignements dans la série ES ?
Comment les SES peuvent contribuer à une meilleure connaissance des entreprises et du monde du travail ?
Pourquoi une pluralité de disciplines et d'approches dans la série ES ?

**Bulletin d'adhésion à L'Association des
Professeurs de S.E.S. (A P S E S)**

N° *Fichier national*

Académie : _____ **Année 2007 - 2008**
Ecrivez lisiblement SVP Merci

Nom : Grade et échelon :
Prénom : Date de naissance:
Statut (poste fixe, TZR, autre...) :

Montant de la cotisation : incluant l'abonnement à Apses-Info

Date de l'adhésion (JJ/MM/07) :

Non titulaires (vacataires, contractuels)	6
Indice 437 (cert. 4°éch. inclus; agr. 2°éch. inclus)	20
437 < Indice < 529 (cert. 5°, 6°, 7° éch.; agr. 3°, 4° échelon)	34
529 < Indice < 620 (cert. 8°, 9°, 10° éch.; agr. 5°, 6° échelon)	46
Indice >= 620 (cert. 11°, cert. HC 5, 6, 7° éch ; agr.7°...)	56
Retraités	42

Êtes-vous un nouvel adhérent ? **OUI NON**
Si vous étiez déjà adhérent, précisez dans quelle académie :
Quelle est la dernière année ? 20 . . / 20 . .
Vos coordonnées ont-elles changé depuis l'an dernier ? **OUI NON**

Nom de votre établissement :
Adresse votre établissement actuel

Public Privé

Adresse personnelle :

Code postal :Ville :

Tél. pers. :

Voulez-vous être inscrit sur la liste internet de diffusion " adh-apses " ?

OUI NON

e-mail :

Conformément à la loi, la cotisation à l'APSES donne droit à une déduction fiscale de 60 %

Chèque au nom de :à renvoyer à :

**Bulletin d'adhésion à L'Association des
Professeurs de S.E.S. (A P S E S)**

N° *Fichier académique*

Académie : _____ **Année 2007 - 2008**
Ecrivez lisiblement SVP Merci

Nom : Grade et échelon :
Prénom : Date de naissance:
Statut (poste fixe, TZR, autre...) :

Montant de la cotisation : incluant l'abonnement à Apses-Info

Date de l'adhésion (JJ/MM/07) :

Non titulaires (vacataires, contractuels)	6
Indice 437 (cert. 4°éch. inclus; agr. 2°éch. inclus)	20
437 < Indice < 529 (cert. 5°, 6°, 7° éch.; agr. 3°, 4° échelon)	34
529 < Indice < 620 (cert. 8°, 9°, 10° éch.; agr. 5°, 6° échelon)	46
Indice >= 620 (cert. 11°, cert. HC 5, 6, 7° éch ; agr.7°...)	56
Retraités	42

Êtes-vous un nouvel adhérent ? **OUI NON**
Si vous étiez déjà adhérent, précisez dans quelle académie :
Quelle est la dernière année ? 20 . . / 20 . .
Vos coordonnées ont-elles changé depuis l'an dernier ? **OUI NON**

Nom de votre établissement :
Adresse votre établissement actuel

Public Privé

Adresse personnelle :

Code postal :Ville :

Tél. pers. :

Voulez-vous être inscrit sur la liste internet de diffusion " adh-apses " ?

OUI NON

e-mail :

Conformément à la loi, la cotisation à l'APSES donne droit à une déduction fiscale de 60 %

Chèque au nom de :à renvoyer à :

Libellez votre chèque à l'ordre de l'APSES et envoyez le tout à votre trésorier régional (voir p 7)

60% de votre cotisation est déductible

Bulletin d'adhésion 2007-2008

Adhérer